

Délibération n° 26	Conseil Municipal du 27 juin 2016
<b>FINANCES</b>	Domaine de compétence : <b>Budget Port de plaisance</b>
Objet : <b>Budget Supplémentaire 2016</b>	
Rapporteur : Madame Laurence LEDOUX, adjointe aux finances	
Synthèse de la délibération :	Il est proposé d'adopter le Budget Supplémentaire 2016 du budget annexe Port de plaisance

Il est proposé d'adopter le Budget Supplémentaire 2016 du budget annexe port de plaisance dont les chiffres vous ont été communiqués et dont les équilibres sont les suivants :

#### Discussion

*Mr LAMOUR* s'étonne du montant des recettes de fonctionnement en forte hausse et demande d'où vient l'écart de plus de 50 000 €.

*Mr le Maire* répond que la ville sera amenée à verser une subvention d'équilibre sur le budget du Port, puisque cette activité participe au développement économique et touristique.